

Présidence de l'UNEF : Mélanie Luce succédera à Lilâ Le Bas à l'occasion du Bureau National du 8 février

Élue présidente de l'UNEF depuis septembre 2016, Lilâ Le Bas, présentera sa démission au Bureau National du syndicat étudiant **le vendredi 8 février**. Après un mandat de deux ans et demi, **Lilâ Le Bas** quittera ses fonctions pour se consacrer à son insertion professionnelle. Fidèle aux objectifs qu'elle s'était fixée, elle s'est efforcée tout au long de son mandat de défendre les intérêts des étudiant·e·s que ce soit en menant des combats contre la mise en place de la sélection à l'université, contre la précarité que connaissent les étudiant·e·s, tout en se souciant que l'UNEF soit une organisation ouverte à toutes et à tous

Mélanie Lucie est âgée de 22 ans, elle est étudiante en troisième année de licence de droit à l'université Paris 2 Panthéon Assas. Membre du Bureau National depuis mai 2016, Mélanie Luce a suivi de nombreux dossiers importants au sein du syndicat. Etant responsable des questions universitaires elle a pleinement participé à la mobilisation contre la loi « Orientation et Réussite des étudiantes ». Vice-présidente de l'UNEF, elle a également suivi les problématiques sociales qui touchent les étudiant·e·s. En ce sens et dans la continuité de l'action syndicale menée par l'UNEF ces derniers mois, Mélanie Luce s'opposera fermement à l'augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiant·e·s étranger·e·s hors Union Européennes.

Représentante de la tendance majoritaire du syndicat suite au dernier congrès d'avril 2017, Mélanie Luce est la seule candidate à la présidence de l'UNEF et **sera donc élue le 8 février prochain**.

Contact :
Elisabeth ABANDA AYISSI
Attachée de presse de l'UNEF
06.03.55.45.28
presse@unef.fr / eabanda@unef.fr